

**Notice destinée aux candidats individuels et aux candidats scolarisés au CNED  
Inscription aux épreuves du diplôme national du brevet 2026**

**A lire impérativement avant toute inscription**

L'inscription se fait en 2 étapes : 1<sup>ère</sup> étape, inscription par internet et 2<sup>ème</sup> étape envoi du dossier par voie postale.

**Les candidats scolarisés au CNED en classe complète réglementée** ne sont pas concernés par la 1<sup>ère</sup> étape. Ils sont inscrits par le CNED. Ils doivent, dès réception de leur confirmation d'inscription sur leur compte Cyclades, suivre la procédure décrite à la 2<sup>ème</sup> étape pour valider leur inscription.

**Les candidats inscrits au CNED en scolarité libre ou en cours à la carte doivent suivre la 1<sup>ère</sup> étape et la 2<sup>ème</sup> étape pour valider leur inscription.**

**1<sup>ère</sup> étape : Incription en ligne du lundi 1<sup>er</sup> décembre à 8h30 au mardi 16 décembre 2025 à 18 heures**

*Aucune inscription ne pourra être effectuée au-delà du 16 décembre, 18h.*

**Les inscriptions doivent être effectuées sur un ordinateur et non sur un smartphone sur l'application CYCLADES en cliquant sur le lien ci-dessous en s'inscrivant au diplôme national du brevet sur votre pays d'inscription Tunisie.**

**Attention : ne pas s'inscrire sur une académie de France, l'inscription ne serait pas validée.**

**<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>**

**PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION PAR INTERNET**

Le candidat crée un compte à partir de l'application CYCLADES s'il n'en possède pas déjà un.

**L'identifiant est l'adresse mail du candidat.**

Ce compte lui permet de s'inscrire et de récupérer tous les documents nécessaires au déroulement des épreuves et de consulter ses résultats.

Chaque candidat saisit les informations individuelles : des écrans informatifs le guident tout au long du processus.

**Inscription à l'examen "Diplôme National du Brevet 2026" via votre compte candidat sur votre pays d'inscription Tunisie. Attention : ne pas s'inscrire sur une académie de France.**

**Le candidat devra choisir son statut : individuel**

## **Pour les candidats individuels s'inscrire en tant qu'INDIVIDUEL résident TUNISIE**

Les candidats CNED en scolarité libre doivent s'inscrire sous le statut individuel résident Tunisie

**Une attention particulière doit être portée sur l'état civil qui doit être conforme à votre passeport, pièce d'identité en français, extrait de naissance en français.**

**Rappel : le nom d'usage est réservé aux candidats dont cette donnée figure sur la pièce d'identité. Si ce n'est pas votre cas, il faut laisser la case vide.**

**Les candidats nés en Tunisie ne renseignent pas le département de naissance.**

**L'état civil saisi sur Cyclades sera reporté sur le diplôme, pièce qui n'est délivrée qu'une seule fois.**

A la fin de la saisie, les données présentées de façon récapitulative permettent au candidat de les vérifier et éventuellement de les modifier avant de procéder à la validation de son inscription.

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

**A la validation de l'inscription, le récapitulatif d'inscription est disponible dans mon espace « Mes documents » dans CYCLADES.**



**Vous devez impérativement le télécharger et l'imprimer : confirmation d'inscription (=récapitulatif d'inscription).**

**2<sup>nde</sup> étape : Envoi du dossier exclusivement par voie postale (par Rapid Post de préférence) à l'adresse suivante :**

Institut français de Tunisie  
Bureau des examens  
20-22 avenue de Paris  
BP 180  
1080 Tunis Cedex

**au plus tard le jeudi 18 décembre 2025, le cachet de la poste faisant foi,  
date impérative sous peine d'annulation de l'inscription.**

*Le dossier comprend obligatoirement les pièces suivantes à fournir :*

- La confirmation d'inscription **datée et signée par le candidat et par son représentant légal si le candidat est mineur.** Si le récapitulatif d'inscription comporte des erreurs, vous devez les corriger en rouge avant l'envoi.
- la photocopie du passeport ou de la carte d'identité en français ou un extrait d'acte de naissance rédigé en français ;

- un chèque **certifié** dont la date de validité est à minima le 31/03/2026 dont le montant est de 390 TND. Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'ERT. Il ne sera procédé à aucun remboursement des droits d'examen.
- pour les candidats inscrits au CNED en classe de 3<sup>ème</sup> réglementée, l'attestation d'inscription ;
- pour les candidat(e)s de **nationalité française âgé(e)s de plus de 16 ans**, une copie de l'attestation de recensement.

**Aucun accusé de réception de votre dossier ne vous sera adressé**

**A prévoir pour la passation des épreuves de l'examen, un passeport ou à défaut, une carte d'identité en français : une pièce d'identité sera exigée.**

#### **CONVOCATIONS AUX EPREUVES**

**Vous serez avertis par mail de la disposition de votre convocation dans votre espace candidat :**

Les dates des épreuves et lieu de passation seront précisés sur la convocation de chaque candidat.

#### **CONTACT**

Pour toutes questions relatives à votre inscription, vous pouvez écrire à :

[bureau.examens@institutfrancais-tunisie.com](mailto:bureau.examens@institutfrancais-tunisie.com)